

LAÏCITÉ ET SERVICE PUBLIC

Au cœur du débat public, le principe de laïcité qui caractérise la République française selon les termes mêmes de la Constitution de la Vème République demeure profondément méconnu tant dans son histoire, en particulier ses liens avec la liberté de conscience et de religion, que dans son contenu et dans sa portée.

OBJECTIFS

Rendre compte du contexte historique et juridique de construction en France du principe de laïcité afin de mesurer la spécificité du « modèle français » par rapport au modèle anglo-saxon.

Définir le contenu du principe de laïcité dans les services publics : les droits et obligations qu'il implique pour les administrations, les personnes privées assurant une mission de service public, les élus, les usagers, mais aussi en cerner le champ d'application.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Acquisition des connaissances des bases théoriques et pratiques du principe de laïcité et de ses frontières.
- ▶ Définition des exigences de la laïcité dans les services publics et réponse aux éventuelles demandes des usagers du service public en la matière.

PUBLIC

- ▶ Cadres de la fonction publique nationale (Éducation nationale, justice et administration pénitentiaire), territoriale et hospitalière
- ▶ Fonctionnaires et agents publics exerçant des fonctions au contact du public
- ▶ Cadres d'entreprises assurant une mission de service public
- ▶ Parlementaires et élus locaux
- ▶ Avocats
- ▶ Responsables religieux
- ▶ Dirigeants associatifs
- ▶ Travailleurs sociaux, formateurs et animateurs

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Laurent Vidal, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirecteur du département de recherche "Sorbonne Droit public et privé de l'économie", avocat associé du cabinet Publica-Avocats au barreau de Paris et spécialiste de la question de la gouvernance juridique des données dans le secteur public, cofondateur et vice-président de l'iDFRights.

Historiens et juristes de droit public interne et européen.

PROGRAMME

JOUR 1

Contexte : histoire et droit du principe de laïcité

Histoire et principes

Contexte politique et historique général

- ▶ Contexte historique : la liberté religieuse et la laïcité
- ▶ Cas français au regard d'exemples étrangers d'organisation des rapports entre Église et État

Principe de laïcité en droit

- ▶ Sources actuelles de la laïcité (droit interne et droit international et européen)
- ▶ Composantes du principe : neutralité de l'État/liberté religieuse des citoyens
- ▶ Institutions publiques internationales et nationales à vocation et consacrées à la laïcité

JOUR 2

Problématiques de la laïcité au sein des services publics

Principes fondamentaux

Définition et frontières du service public (par rapport au secteur privé, service public/espace public)

- ▶ Lois du service public (principe d'égalité dans et devant le service public et principe de continuité...)
- ▶ Principe de neutralité du service public appliqué aux locaux et aux agents

Spécificités de la laïcité des services publics

- ▶ Fonctionnaire, agent public, agent participant à une mission de service public, agent ayant ou non un contact avec le public, obligations déontologiques
- ▶ Laïcité dans les services publics locaux
- ▶ Notion de « collaborateur du service public » et cas tangents (parents d'élèves, jurés, avocats)

JOUR 3

Déclinaisons du principe de laïcité

Laïcité au sein du service public de l'enseignement (neutralité des programmes, du personnel et des bâtiments, signes religieux, absences pour fêtes religieuses, aumôneries...)

La laïcité au sein d'autres services publics

- ▶ Services publics de santé/pénitentiaires/ au sein de la justice

DURÉE

3 jours

DATES

Nous consulter

TARIFS

1 335 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr